



(Open Space de l'immeuble Parc Ouest 1 - photo non contractuelle)

Chers collègues,

Nous y voilà. Nanterre vous tend les bras et vous n'avez d'autre choix que d'accepter l'accolade. Nanterre aura pour avantage l'attrait de la nouveauté : il est possible que vous tombiez sous le charme de ces vastes perspectives que n'arrête aucune armoire ni aucune cloison. Que l'odeur de la colle fraîche, la douceur et la propreté des moquettes immaculées vous fassent oublier les dalles branlantes et les maîtres-chiens de Marne.

Pour autant, tout ne sera pas parfait, et la bienveillance est requise, c'est Thierry Martel lui-même qui le demande.

Mais bientôt, une fois passé cet enthousiasme lié à la découverte d'un nouvel environnement de travail, quelle sera la réalité de votre quotidien?

Celle de la généralisation des open spaces, d'une relative promiscuité où tout le monde surveillera tout le monde, où il sera sans doute plus difficile de trouver les conditions optimales pour travailler.

Pour bon nombre d'entre vous, l'expérience de Nanterre sera aussi celle des transports en commun pour traverser d'Est en Ouest (et inversement) l'île de France. Une simple heure et demie supplémentaire par jour dans les transports, sur la base de 203 jours travaillés par an, c'est quasiment 40 journées de 8 heures consacrées à se déplacer... Dans votre nouveau cadre de travail, vos représentants de la CGT seront bien sûr à vos côtés. Avec les moyens que leur laisseront les nouvelles ordonnances Macron, mais surtout, et c'est plus sûr, avec la détermination que vous leur connaissez.

N'hésitez pas à nous solliciter et à partager vos expériences.

Bonne rentrée.

Vos collègues de la CGT.



Une rentrée riche pour les salariés de Groupama SA

Voici quelques exemples de sujets pour lesquels nous allons revenir vers vous très bientôt :

- Les ordonnances Macron et leurs conséquences pour les salariés de Groupama,
- La baisse des garanties de la mutuelle santé en 2018 et les solutions proposées par la CGT pour y pallier,
- Les « Négociations » Annuelles Obligatoires (NAO), une opportunité pour la direction de récompenser collectivement les salariés ?
- La restauration collective, avec des propositions désormais différentes sur chacun des sites franciliens...
- Les activités du CE et la difficulté (c'est un euphémisme) à les organiser à Nanterre...
- L'action juridique menée par le CHSCT de GSA pour faire valoir ses prérogatives dans le projet Nanterre,
- L'application équitable de l'accord Télétravail,
- La réorganisation de GSA impliquant le transfert de salariés de GSA vers d'autres filiales,
- .../...



SOLIDARITE COMBATIVITE LIBERTE Adhérez maintenant aux valeurs de la CGT



Contactez-nous : deleguecgt@groupama.com



Septembre 2017